

PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'*Echiquier du Roy René* s'est déroulée le Vendredi 13 septembre 2013, à 21 heures, au 1, rue Emile Tavan, 13100 Aix-en-Provence. Sur les 104 adhérents, 30 étaient présents physiquement et 13 autres avaient fait une procuration, le quorum de un quart des adhérents pour valider les décisions de l'Assemblée Générale était donc atteint.

En l'absence du président, **Jean-Marc Giry**, pour raisons personnelles, le vice-président, **Thierry Giraud** a ouvert la séance.

I. Le rapport moral du vice-président, **Thierry Giraud**.

Le vice-président remercie le sponsor de l'*Echiquier du Roy René*, *Indigo Total Produce*, et son président, **David Benezra**, pour le financement de l'*Ecole d'Echecs du Pays d'Aix*, ainsi que tous ceux qui s'investissent pour la bonne marche du club. Il remercie aussi la Mairie d'Aix-en-Provence pour le financement des activités sportives pour les jeunes dans le cadre du dispositif *Pass'Port*.

Le Bilan sportif :

Interclubs Adultes :

5 équipes adultes étaient inscrites aux championnats d'échecs nationaux et régionaux, mobilisant 36 joueurs une à deux fois par mois. Les N2, N3, N4 et les 2 Nationale 5 se sont maintenues.

Interclubs Jeunes :

Une N3 jeunes et 2 N4 jeunes participaient au championnat de France des Jeunes. Nos trois équipes se sont maintenues.

Les championnats individuels Jeunes :

Gabriela Cordier est championne de Provence en catégorie « Petite Poussine ».

Mujahiz Gibran est champion de Provence en catégorie « Pupille ».

Ruthy Benezra est championne des *Bouches-du-Rhône* et vice-championne de Provence en catégorie « Pupillette ».

Amos Benezra est champion des *Bouches-du-Rhône*.

L'*Echiquier du Roy René* d'Aix-en-Provence est le deuxième club formateur des *Bouches-du-Rhône* derrière *Marseille-Echecs*.

5 de nos jeunes joueurs se sont qualifiés pour le championnat de France qui s'est déroulé du 28 au 5 mai à *Saint-Paul-les-3-Châteaux*, ce qui est une première dans l'histoire du club.

Le Bilan sportif est donc satisfaisant pour cette saison 2012-2013.

Vote du quitus moral : les 43 votants adoptent à l'unanimité le rapport moral du vice-président.

II. Le Bilan financier.

Le compte de résultat de l'année 2012-2013 est présenté aux sociétaires via un vidéoprojecteur par le trésorier du club, ***Dominique Jeanjean***.

Vote du quitus financier : les 43 votants adoptent à l'unanimité le rapport financier.

III. Election d'un nouveau conseil d'administration et d'un nouveau bureau.

Le mandat du président ***Jean-Marc Giry*** se terminant, ainsi que les mandats des membres du conseil d'administration, les sociétaires vont élire un nouvel conseil d'administration. 7 adhérents se présentent pour être élu au nouveau conseil d'administration, il s'agit de :

–***Giraud Thierry***.

–***Dominique Jeanjean***.

–***Gabriel Leperlier***.

–***Olivier Coolen***.

–***David Benezra***.

–***Silke Benezra***.

–***Yves Loysel***.

Par un vote à bulletins secret, les 43 adhérents, à jour de leurs cotisations, élisent, à l'unanimité, les 7 candidats au nouveau conseil d'administration.

Après une réunion à huis-clos, les 7 administrateurs élisent, à bulletin secret, le nouveau bureau de 5 membres:

–Président : ***Giraud Thierry***.

–Secrétaire : ***Coolen Olivier***

–Trésorier : ***Jeanjean Dominique***.

-- Responsable jeunes compétitions : ***David Benezra***

-- Responsable communication : ***Gabriel Leperlier***

Le nouveau bureau se présente devant l'assemblée.

IV. Saison sportive 2013-2014.

Interclubs Adultes

Pour des raisons financières et de joueuses féminines, le conseil d'administration a décidé de n'inscrire qu'une équipe en Nationale 3, une Nationale 4, une en Nationale 5 et enfin, une ou deux en Nationale 6.

Interclubs Jeunes

2 ou 3 équipes seront inscrites, une en Nationale3 Jeunes et une ou deux en Nationale4 Jeunes.

Rapide d'Aix-en-Provence

La 10eme édition du rapide d'Aix-en-Provence aura lie dimanche 18 mai 2014.

Ecole d'échecs

Les cours pour les jeunes, dans le cadre du Pass'Port et autres, seront toujours donnés par **Dominique Jeanjean** à la mairie annexe du Pont de l'Arc.

Un cours pour les jeunes compétiteurs sera délivré par **Laurent Milesi**, le samedi de 10 à 12 heures, à la salle du *Centre Social de la Grande Bastide*, à Aix-en-Provence.

Permanence

La permanence du Vendredi soir, au *1, rue Emile Tavan*, sera avancée de 21 heures à 19 heures.

Cours pour les adultes

Des séances de 2 heures, avec un MI ou un GMI (à définir) seront proposées aux sociétaires, contre une somme forfaitaire de 5 à 10 €, le vendredi de 19 à 21 heures.

V. Les cotisations.

Le conseil d'administration propose de reconduire la cotisation de 45 € pour les sociétaires adultes, de 30 € pour les étudiants, les retraités, les chômeurs, les handicapés, et de 20 € pour les jeunes de moins de 20 ans.

La gratuité totale (adhésion + licence) est accordée aux féminines et aux joueurs ayant un elo > 2200.

Les nouvelles cotisations sont adoptées à l'unanimité par les 43 votants.

VI .Le budget prévisionnel 2013-2014.

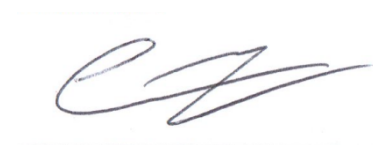
Le budget prévisionnel est détaillé par le trésorier, ***Dominique Jeanjean***. Il rappelle que les frais kilométriques ne seront remboursés, aux sociétaires, pour les parties par équipes, qu'à partir d'un trajet aller-retour > 100 kilomètres¹.

Le budget prévisionnel est adopté, à l'unanimité, par les 40 votants.

Aix-en-Provence, le Vendredi 13 septembre 2013.

Le Président : ***Giraud Thierry***

Le secrétaire : ***Coolen Olivier***

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Olivier Coolen', written in a cursive style.

¹ Décision prise par l'Assemblée générale ordinaire de septembre 2012.